

paix d'Utrecht, et l'on est loin d'ignorer ce qu'ils eurent à souffrir après la révocation de l'Edit de Nantes. L'histoire a consigné les mauvais traitements que leur firent subir tour à tour l'Electeur palatin, l'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Wirtemberg et de Saxe, les Luthériens d'Allemagne et les cantons protestants de la Suisse. En un mot, dans tous les pays où le protestantisme a pu s'implanter, il a pris à tâche de détruire ou de comprimer le catholicisme, et même tout autre croyance qui n'était pas la sienne. Mais c'est en première ligne sur la Grande-Bretagne qu'il convient de fixer les yeux.

Henri VIII et Elisabeth inaugurent cette longue et cruelle persécution qui s'est perpétuée jusqu'à notre temps. Les biens ecclésiastiques éveillent d'abord leurs convoitises ; ils s'en emparent et les distribuent à une aristocratie bien moins jalouse de réformer les abus de l'Eglise que de s'enrichir de ses dépouilles. Henri VIII et Elisabeth préludent à ce code barbare qui déshonore encore l'Angleterre. Plus tard, en 1678, apparaît le *bill du Test* qui exclut les catholiques de toutes les fonctions politiques et civiles, et comme, depuis l'origine de la réforme, l'Irlande n'a point voulu imiter sa puissante marâtre, l'Irlande sera jusqu'à nos jours un des plus douloureux exemples de ce qu'un peuple peut souffrir pour la foi de ses pères. Henri VIII et Elisabeth lui livrent une guerre à outrance ; les biens des catholiques sont confisqués et livrés en proie à l'avidité des colons protestants. Ce misérable état dure jusqu'à Charles I^{er} ; sous Cromwell, l'Irlande, torturée par de nouvelles souffrances, se soulève, mais Cromwell noie la révolte dans le sang ; les riches sont trainés au supplice, les pauvres déportés en masse à la Jamaïque ; les trois quarts des terres sont confisquées, et la population est refoulée et parquée comme un troupeau sur la partie du territoire laissée intacte.

R. DE CHANTELAUZE.